

**LES AMIS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE
DE LIMOGES
BULLETIN N° 104 - ANNEE 2018**

Per Lou Grand



Journée de la Déportation



Pont Lasveyras

CHERS AMIS participez à la commémoration le 22 juillet 2018 à 10 heures à Saint-Gilles les Forêts

pour célébrer les combats du Mont Gargan.

Possibilité de repas (env.20 €) à Châteauneuf la Forêt. Réserver au 05 55 50 94 89.

TABLEAU DES COMMEMORATIONS DES COMBATS DE LA LIBERATION (2018)

28 avril : Limoges, Place Maison Dieu	17 h 00	16 juillet : Limoges - Prison	10 h 30	11 août : Rilhac-Rancon :	9 h 00
29 avril : Limoges - journée du souvenir	10 h 30	21 juillet : St-Priest-Taurion	10 h 00	Les Vergnes :	9 h 30
8 mai : Limoges	10 h 30	21 juillet : Oradour-sur-Vayres :	10 h 45	Les Quatre-Vents :	10 h 00
27 mai : Limoges - CNR	10 h 30	22 juillet : La Condamine :	9 h 00	Brachaud :	10 h 30
3 juin : Châlus (stèle)	10 h 30	Les Buges :	9 h 30	Le Malabre :	11 h 00
6 juin : Le Clos :	17 h 15	Forêt-Haute :	10 h 00	12 août : Feyfiat :(monument aux Morts) :	9 h 00
10 juin : Le Mont-Gargan :	18 h 00	29 juillet : Peyrat-le-Château :	10 h 30	Plaisance :	9 h 30
11 juin : Oradour sur Glane	après midi	3 août : St-Sylvestre :	10 h 00	Le Vigen :	10 h 00
11 Juin : Le pont du Vincou	18 h 00	4 août : Landouge	11 h 00	Journac :	10 h 45
Bel-Air	18 h 30	4 août : St Just-le-Martel :	15 h 00	(stèle + plaque Thérèse Menot)	
18 juin : Limoges	10 h 30	Le Verdeau :	15 h 20	18 août : St-Léonard : Marie	9 h 30
27 juin : St- Victurnien :	18 h 00	Puy-de-l'Age:	15 h 45	Monument aux Morts	10 h 00
8 juillet : La Croix-des-Martyrs :	18 h 00	Chenour :	16 h 00	Le Racca :	10 h 45
8 juillet : Le Fer-de-l'Ane :	10 h 00	7 août : Thoveyrat :	9 h 00	La Bussière :	11 h 00
Les Cars :	11 h 00	Rufière :	9 h 30	21 août : Limoges - les Carmes -	18 h 00
14 juillet : St-Junien-Mairie	10 h 30	Blond :	10 h 30	- Prison - Bd de Fleurus	
15 juillet : Razès (Monument aux Morts):	11 h 00	Vaulry :	10 h 45	2 septembre : Leignes-sur-Fontaine :	10 h 00
La stèle :	11 h 20	Cieux :	11 h 30		
		10 août : Le Beauvert:	9 h 00		
		La Brousse :	9 h 30		
		Le Petit Confolens :	10h 15		
		Mas de Chaume :	11 h 00		

Les dates et horaires non précisés dans ce tableau vous seront communiqués dans la presse locale.